



Les Notions de la Corpo

Chers étudiants, ça y est, le semestre touche à sa fin. Mais pour bien profiter de l'été et éviter les rattrapages, la case des partiels semble inévitable !

Depuis maintenant 85 ans la Corpo Assas accompagne les étudiants dans tous les domaines de la vie universitaire, et pour la première fois cette année vous propose des fiches notions, ces fiches sont écrites par nos membres dans le but de favoriser l'entraide étudiants ainsi que de vous aider dans l'apprentissage de certaines notions clés d'une matière, sans reprendre le cours du professeur.

Effectivement, ces fiches sont là pour vous orienter, elles sont faites par des étudiants et ne sont en aucun cas un substitut à ce qui a été enseigné en TD ou en cours car elles ne se basent que sur les recherches et l'apprentissage personnelles de nos membres.

Si jamais il vous venait des questions, n'hésitez pas à nous envoyer un message sur la page Facebook Corpo Assas ou à contacter Iris de Laporte, Apolline Thevaux, Pauline Deslandes et Erykah Il

➤ **Comment valider votre année ?** Pour les L1 :

Il faut tout d'abord rappeler que toutes vos notes se compensent. Pour valider de la manière la plus simple votre année, il vous faut valider vos blocs de matières fondamentales mais aussi vos blocs de matières complémentaires. Cependant, le calcul peut s'avérer plus complexe...

Chaque fin de semestre est marquée par des examens qui constituent l'épine dorsale de la validation de votre année. Bon nombre d'autres possibilités vous sont proposées pour engranger un maximum de points et limiter ainsi l'impact de vos partiels. Chacun de vos chargés de TD va vous attribuer une note sur 20 à l'issue du semestre. Vos TD de matières fondamentales comptent donc autant que l'examen écrit, lui aussi noté sur 20. Cet examen s'effectue en 3h et nécessite un exercice de rédaction. Sur un semestre, une matière fondamentale peut donc vous rapporter jusqu'à 40 points. Seuls 20 points sont nécessaires à la validation de la matière. Pour valider votre bloc de fondamentales, il vous faut donc obtenir 40 points en additionnant vos notes de TD et vos notes aux partiels. Si toutefois vous n'obtenez pas ces 40 points, vous repasserez en septembre,

lors de la session de rattrapage, la ou les matières que vous n'auriez pas validée(s).

Attention : le passage par septembre annule votre note de TD obtenue dans la matière. Pour les L2 :

Le principe est similaire, à la différence qu'il y a plus de matières fondamentales et plus de matières complémentaires.

Conclusion simple : travailler toutes les matières un minimum en mettant l'accent sur les TD et les matières fondamentales (les plus gros coefficients) vous permettra de maximiser vos chances de valider votre année du premier coup et ainsi éviter l'écueil des rattrapages de septembre.

➤ Système de compensation et session de septembre

Si, au sein même des unités d'enseignement, les matières se compensent, les blocs peuvent aussi se

compenser entre eux à la fin de l'année. Ainsi, si vous obtenez une moyenne générale sur l'année de 10/20, votre passage est assuré.

En cas d'échec lors des sessions de janvier et de juin, une seconde chance vous est offerte en septembre.

Attention, contrairement aux idées reçues, les rattrapages ne sont pas plus faciles, ils sont connus pour être notés plus sévèrement. Toutes les matières des blocs non validés où vous n'avez pas eu la moyenne sont à repasser. S'il s'agit d'une matière à TD, la note de TD est annulée (même si vous avez été défaillant), de sorte que la note obtenue en septembre compte double (8/20 revient à 16/40). Les points d'avance acquis lors de l'année (points au-dessus de la moyenne lors de la validation d'un bloc) sont valables après les rattrapages et permettent donc la compensation finale comme décrite précédemment.

A noter que le jury peut vous accorder quelques points pour l'obtention de votre année, notamment dans le cas d'un étudiant sérieux en TD... A bon entendeur !

Pour les L1, le passage en deuxième année peut aussi se faire en conditionnel, pour cela il vous faut valider les deux unités d'enseignement fondamental et une unité d'enseignement complémentaire tout en sachant que l'autre unité complémentaire sera à repasser en L2.



INTRODUCTION AUX MÉDIAS ET AUX JOURNALISME

I) Qu'est-ce que les médias ?

A) Une définition des médias

- Définition Wikipédia : un média c'est un **moyen de distribution, de diffusion** d'œuvres, de documents, de messages écrits, visuels, sonores et audiovisuels.
- Définition académique : Les médias doivent être conçus comme un **ensemble de techniques** de production et de transmission de messages à l'aide d'un canal ou d'un support vers un terminal (qui peut être un écran, ...) mais ça peut-être aussi un produit à proprement dit de cette technique (journal, livre, émission, ...).

Les objectifs des médias :

- **L'information**, il existe 4 facteurs pour reconnaître qu'une nouvelle est « d'actualité » et qui mérite de s'y intéresser :
 - L'intensité émotionnelle
 - De l'accès au terrain
 - Des schémas interprétatifs
 - Pas concurrence
- **La documentation** : Les médias ont **un rôle de connaissance**.
- **Le divertissement**
- **Fonction psycho thérapeutique** : il s'agit « de purger ses passions ».
- **L'intégration des individus au corps social** : fréquenter les médias c'est faire partie d'un groupe, c'est faire lien avec les autres.

Une hiérarchisation des médias :

- Différenciation par le poids des titres
- Hiérarchie des rubriques de médias

B) La diversité des médias

L'existence de milieu professionnel hétérogène

Le métier de journaliste

- Possession d'une carte de presse à partir de 1935 qui leur permet une protection

Critères d'attribution des cartes (6) :

- La majorité des revenus d'un journaliste doit provenir de l'activité journalistique
- L'essentiel du temps de travail doit être consacré à l'activité journalistique
- Ne pas être fonctionnaire



- Être salarié ou être présumé salarié
- Le revenu issu de la pratique est supérieur à un certain seuil, il est fixé à ½ d'un demi-smic
- Il faut que le demandeur travaille dans un média qui a adhéré à la Convention nationale des journalistes professionnels

Droits attribués par cette carte :

- Symbolise officiellement l'activité de journaliste.
- **Réduction d'impôts.**
- Facilite l'accès à certains endroits pour être directement sur le terrain.

Statistiques du journaliste :

Nombre : 34 000 journalistes, ce nombre baisse depuis une bonne dizaine d'années + autour de **15 000 journalistes** qui ne disposent pas de la carte de presse. Il y a donc environ **50 000 journalistes**.

Genre : 52% hommes et 48% femmes.

Zone géographique : Principalement sur Paris et en Ile-de-France, plutôt dans la petite couronne. La proportion est de 56%.

Statut/ type de contrat : 70% des journalistes possèdent des contrats stables avec des CDI mais il existe de la précarité, les carrières sont courtes, en moyenne une 15aine d'années dans le journalisme.

Entrant/ première demande : moins de 2000 nouvelles cartes chaque année.

Les secteurs d'activité (télé, ...) : La presse écrite : **environ 55%** des journalistes possèdent la carte de presse. La presse « en ligne » : environ **17%** travaillent dans la télévision, **environ 10%** dans la radio, **9%** dans le secteur des agences, **7 à 9%** dans un secteur que l'on peut appeler « autre ».

Études antérieures/ question accès activité : 80% des journalistes encartés n'ont pas suivi des formations dites reconnues, donc 20% sont issus d'une école spécialisée de journalisme.

II) Panel des médias français

A) La presse écrite et la presse en ligne

1) Des éléments d'histoire majeurs

1) Les préalables : les premiers occasionnels

Les historiens en citent trois sortes :

- **Les bulletins d'info**
- **Les canards**
- **Les libelles**

2) Les origines immédiates de la presse

- Durant la Renaissance au 17^{siècle} : début des nouvelles écrites à la main.
- Début de la périodicité avec les gazetas : la première créée à Strasbourg par Joan Carolus.
- Charles Joseph Panckoucke, un libraire, sera considéré comme le créateur de la presse. Il a l'idée de fusionner deux médias : un qu'on appelait le journal et la gazette



2) La diffusion

1) Mieux cerner la diffusion et ses indicateurs

- **L'abonnement** : il prend deux formes, l'abonnement papier ou numérique.
- **Le kiosque** : en baisse constante.
- **La vente groupée.**

2) Repréciser les familles de presse

- Presse gratuite : un débat extrême oppose les contempteurs et défenseurs de l'information gratuite.
- Presse payante.

3) Quelques chiffres

- 8 millions d'exemplaires sont diffusés chaque jour : donc 67 millions de Français.
- Il y a 3 ans, on estimait que 9 millions d'exemplaires étaient diffusés chaque jour.
- La presse nationale représente plus d'1/3 de la diffusion.
- La presse régionale correspond à un peu plus d'1/3 de la diffusion, mais moindre que la presse nationale.

a) La presse quotidienne nationale

La plus diffusée et la plus modeste de la presse du point de vue de la diffusion.

L'information papier commence à décliner dans les années 60 quand la télévision a commencé à s'implanter : aujourd'hui TF1 c'est 5 millions de spectateurs/soir.

b) La presse quotidienne régionale

Après 1945, 150 titres de presse régionale existaient, aujourd'hui on en compte environ 50. En une vingtaine d'années, elle a perdu beaucoup de lecteurs, mesuré par la diffusion payante.

Ouest France : 1^{er} quotidien régional payant, c'est aussi le premier quotidien payant en France avec 625000 exemplaires/jour ; il y a quelques années il était à 800000. Ils ont beaucoup investi et réussissent désormais à stabiliser leurs ventes et à reprendre des parts de marché, si le 1^{er} titre dépasse 600000, le plus petit dépasse à peine 3000 exemplaires/jour.

c) La presse du Septième jour

La presse quotidienne régionale a offert aux lecteurs un quotidien le dimanche, mais le nombre de titres est moins important : environ à 40 titres.

La numérisation s'oppose à son accroissement car les gens ont l'habitude d'avoir un flux constant d'informations.



d) Presse hebdomadaire régionale

Paraît une fois par semaine et a une diffusion très faible.

150 titres dont seulement 15 titres diffusent à plus de 15 000 exemplaires comme l'hebdomadaire La Manche Libre qui dépasse les 50 000 exemplaires ; en deuxième Le Courrier cauchois avec près de 25 000.

e) Presse magazine

400 titres font partie de cette famille mais les chiffres diffusés par la CPM, association payante pour les titres, est de 250, car ils ont besoin d'adhérer à la CPM pour avoir leur légitimité : ces chiffres sont en baisse, cette famille a une diffusion payante faible.

La presse la plus puissante : la **presse de télévision**. Sur les 10 premiers magazines, 8 font partie de la presse télévision comme Télé 7 jours ou Télé Z.

B) La Radio

A) Éléments d'Histoire

- Eugène Ducretet invente la télégraphie sans fil, allant de la tour Eiffel au Panthéon.
- La radio grand public naît dans les années 20 : 1921 radio Tour Eiffel, une émission grand public.
- RTL 1^{ère} radio de France, mesuré par l'audience, existe depuis 192.1
- Conséquence années 70 : radio pirate.
- Début des années 80, création de NRJ par un groupe d'amis. Elle est devenue l'une des radios les plus écoutées de France.
- 1981 : volonté de rendre plus libre la radio, le Premier ministre et le Gouvernement se sont rendu compte qu'il y avait des effets négatifs, ils ont mis en place des contrôles et vérifications. C'est la fin de la radio libre, instance mise en place pour faire des radios/possibilités, aujourd'hui c'est le CSA.
- 1987 : date non négligeable, un nouveau modèle va être inventé avec France Info, mode d'information continue.

B) Structure

Suppose d'avoir en tête deux clivages, deux axes de compréhension :

- Radio généraliste versus thématique.
- Radio public et radio privée.

Radio généraliste et thématique : modèle généraliste à un modèle thématique, les deux grandes radios de France sont généralistes : Radio France est le groupe dominant de l'espace radiophonique.

C) Les usages

Les deux indicateurs d'audience : **l'audience cumulée** et la **part d'audience**.



- **Part d'audience** : Mesurer le % de Français en contact avec le média au moins une fois par jour.
 - **Audience cumulée** : % de personne ayant suivi un support, une station de radio par rapport à l'audience globale du média.
-
- 1^{ère} radio française mesurée en audience : France Inter avec 14.5%
 - 2^{ème} : RTL avec 12.3%
 - 3^{ème} : station France info pour 9%
 - 4^{ème} : NRJ 6.4%

Structurées en catégories de radios :

- **Radios musicales.**
- **Les radios généralistes.**
- **Les radios publiques.**

D) La télévision

A) Éléments d'histoire

- La 1^{ère} télévision apparait en 1935.
- Il faut attendre 1970 pour que tous les ménages disposent d'une télévision.
- Aujourd'hui en France on estime que 57 500 000 personnes disposent d'un téléviseur.
- George Pompidou : « la télévision c'est la voix de la France », elle résume très bien ce monopole.
- 1984 : première chaîne privée, permise par Canal + (canal payant).

B) L'usage de la télévision

Se mesure de plusieurs manières :

- La durée des comptes : en moyenne les Français regardent beaucoup la télévision, en moyenne les Français accordent 3h19 à la télévision française (en octobre 2022).
- La consommation des programmes : mesurée par la hiérarchie entre les chaînes et mesurée par le succès évolutif et relatif.

La part d'audience en septembre 2022 :

- TF1 : 17.1%
- France 2 : 14.9%
- France 3 : 9.5%
- M6 : 8.5%

Permet aussi un flux d'informations important, 1/10e des audiences renvoie à des chaînes d'information continue :

- BFM : 3.5
- CNEWS : 2.1
- LCI : 1.8



- France info : 0.9

Le journal télévisé est un atout majeur pour la télévision :

- Début années 90, le journal de TF1 regardé par environ 13 millions de personnes.
- Début 2000, environ 10 million.
- Début 2010, environ +8 millions.
- Aujourd'hui, environ +5 millions.

III) Le travail journalistique et la littérature

A) Évolution historique du journalisme :

- 1605 : le 1^{er} journal imprimé.
- 1605 : publication du premier hebdomadaire à Strasbourg.
- 1631 : apparition de la gazette.
- Jusqu'en 1770, le journalisme de commentaire n'est pas admis, il faut glorifier l'État.
- 1777 : 1^{er} quotidien, le journal de Paris.
- 1784 : on fusionne deux traditions, le récit actualité et la réflexion littéraire.

4 étapes dans l'histoire du journalisme :

- **Le journalisme de transmission** : au 17^e siècle.
- **Le journalisme d'opinion** : tout au long des 18/19^e siècles.
- **Le journalisme d'information** : fin 19/20^e siècles.
- **Le journalisme de communication** : à partir des années 1970.

-

